

« L'ADIE M'A DIT OUI ! »

DU 29 MAI AU 2 JUIN 2017

L'Adie donne rendez-vous aux futurs créateurs d'entreprise

Face à un chômage croissant qui touche tout particulièrement les jeunes, les femmes, les seniors, les personnes résidant dans les quartiers politique de la ville et les habitants des zones rurales, le microcrédit permet chaque semaine à plus de 200 personnes de retrouver un emploi en créant leur entreprise

Afin de faire connaître au plus grand nombre cette voie efficace de retour à l'emploi, l'Adie organise avec ses partenaires, du 29 mai au 2 juin, une semaine de sensibilisation pour inciter les candidats à la création d'entreprise à donner vie à leurs projets.

Au programme, 10 ateliers dans le territoire pour faire le Zoom sur le microcrédit et l'accompagnement de l'Adie et des webconférences pour répondre à toutes les questions que se posent les créateurs d'entreprise avant de se lancer.

UNE SEMAINE D'INFORMATION ORGANISÉE PAR L'ADIE ET SES PARTENAIRES,
PARTOUT EN GUYANE



L'objectif principal de cette semaine d'information est de faire connaître au plus grand nombre le microcrédit comme une solution de financement pour les créateurs d'entreprise n'ayant pas accès au crédit bancaire.

À travers 10 ateliers pédagogiques animés par les conseillers de l'Adie et ses partenaires, il s'agit également de leur proposer un accompagnement adapté pour leur permettre de lancer et développer leur activité dans les meilleures conditions.

Au programme : réunions d'informations ouvertes à tous :

- Lundi 29 mai :
 - **Saint-Georges de l'Oyapock** : Agence Pôle Emploi, à 13H30
- Mardi 30 mai :
 - **ROURA** à 9H : Centre Socio-culturel, rue Montravel
 - **MATOURY**, Balata Ouest à 16H : Maison des Services Publics , 25 rue Simarouba
- Mercredi 31 mai :
 - **CAYENNE** à 9H : Maison de Quartier Jean Small, Village Chinois
 - **MONTINERY-TONNEGRANDE** à 16H : Hôtel de Ville, rue de Gouverneur Félix Eboué
 - **REMIRE-MONTJOLY**, Cité Arc-En-Ciel à 18H : DAAC Guyane, C/José, rue Alpina
- Jeudi 1^{er} juin :
 - **MARIPASOULA** à 8H : Agence Pôle Emploi, 9 Ch. Poti Soula
 - **MACOURIA** à 17H : LCR de Soula, rue Génipa, Entrée Soula 2
- Vendredi 2 juin : **SAINT-LAURENT DU MARONI**
 - Agence Adie à 9H30 : Res. Morosis, Route vers Super U, à côté de la laverie
 - Chez Mme Malaika ADAM à 15H : BAKA LYCEE, 19 Allée Guillaume Appolinaire

CONTACTS PRESSE

Mireille JUND 06 94 38 36 69 – 05 94 38 15 19 • mjund@adie.org

« L'ADIE M'A DIT OUI ! »

DU 29 MAI AU 2 JUIN 2017

L'Adie donne rendez-vous aux futurs créateurs d'entreprise

« L'ADIE M'A DIT OUI » : UN MESSAGE FORT POUR INCITER LES ENTREPRENEURS À AVOIR CONFIANCE EN LEUR PROJET

Qu'ils soient demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux ou salariés précaires, les personnes en situation de précarité sont de plus en plus nombreuses à souhaiter relancer leur vie professionnelle en créant une activité génératrice de revenus.

En 2016, l'Adie a dit oui à plus de 15 000 entrepreneurs n'ayant pas accès au crédit bancaire classique, dont 397 en Guyane, pour leur permettre de créer ou de développer leur entreprise.

Et ça marche ! 2 ans après s'être lancés, ils sont 73 % à être toujours en activité et 84 % à être durablement insérés professionnellement.

Parce qu'ils censurent souvent leur envie d'entreprendre en raison de freins socio-économiques, l'Adie proposera des ateliers spécifiques aux jeunes, aux femmes, aux seniors, aux personnes résidant dans les quartiers politique de la ville, aux habitants des zones rurales.

DES RENDEZ-VOUS POUR ENCOURAGER LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES RURAUX GRÂCE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES LOCALES

Parce que les zones rurales subissent une fracture territoriale et sociale, l'Adie consacre une part importante de son action en zone rurale, pour développer la création d'emploi.

Apiculteur, éleveur d'escargots, maraîcher bio, épicier, esthéticienne ou coiffeur à domicile, 20 % des créateurs financés par l'Adie vivent dans des communes de moins de 2 000 habitants, dont 5% qui se lancent dans une activité agricole.

Dans un contexte de désertification de certaines zones rurales, l'accompagnement à la création d'entreprises offre un véritable potentiel de développement économique. Avec de nombreuses antennes et permanences implantées dans des villes petites ou

moyennes, comme sur le Maroni, à Saint-Georges de l'Oyapock, l'Adie contribue à la redynamisation des territoires ruraux, au développement d'activités non délocalisables comme des commerces de proximité, des services à la personne ou de petites exploitations.

Les créateurs d'entreprise en milieu rural rencontrent les mêmes difficultés que tous les porteurs de projet en France, auxquelles s'ajoutent des difficultés liées à la mobilité et à l'éloignement pour avoir accès à l'information et se faire accompagner pour le montage de leur projet de création. L'Adie essaie d'y pallier en allant directement à la rencontre des créateurs d'entreprise en tenant des permanences dans les communes rurales ou en se faisant connaître sur les marchés.

DES RENDEZ-VOUS POUR ENCOURAGER L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Les quartiers prioritaires sont les territoires les plus lourdement touchés par le chômage, la pauvreté et le travail précaire. En 2014, le taux de chômage y était de 26,7% contre 10 % dans le reste [des agglomérations dont ils font partie](#).

Mais, parce que l'envie d'entreprendre y est encore plus grande qu'ailleurs, ils représentent également un véritable vivier de création d'activités, porteur de dynamisme économique et d'emploi pour ces territoires. Plus d'une personne sur quatre issue des quartiers souhaite créer son entreprise et ce chiffre double chez les 18-24 ans⁽¹⁾.

Cependant, il persiste des freins importants à lever, tels que le manque d'information et le défaut d'accompagnement. Pour répondre à ces besoins, près de 60% des structures d'accueil de l'Adie sont localisées dans des quartiers prioritaires ou des communes avec une zone Politique de la Ville.

« L'ADIE M'A DIT OUI ! »

DU 29 MAI AU 2 JUIN 2017

L'Adie donne rendez-vous aux futurs créateurs d'entreprise

Chaque année, ce sont plus de 2 000 entreprises qui sont financées et accompagnées par l'association, dont près de 400 en Guyane. L'Adie souhaite s'investir encore davantage et amplifier son ancrage dans les quartiers en ouvrant 8 nouvelles antennes dans les quartiers des grandes métropoles, dont une à Maripasoula.

DES RENDEZ-VOUS POUR ACCOMPAGNER L'INITIATIVE DES JEUNES ENTREPRENEURS

Pour les jeunes, fortement frappés par le chômage, la création d'entreprise est une voie d'insertion qui peut permettre de mettre un pied dans la vie active, d'acquérir de l'expérience et de développer leur confiance en soi. C'est aussi l'affirmation d'un désir de donner vie à ses rêves et de se façonner un parcours professionnel singulier. Selon l'indice entrepreneurial français de l'Agence France Entrepreneur (AFE), pour 52 % des moins de 30 ans, l'entrepreneuriat est le choix de carrière le plus intéressant et 32 % souhaitent créer une entreprise un jour.

Face à ces constats, l'Adie s'investit au quotidien pour permettre aux jeunes d'entrer dans le monde du travail, en leur consacrant le quart de son activité. Plus que les autres, les jeunes ont besoin d'être écoutés, conseillés et accompagnés dans leur projet, l'Adie a développé un programme d'accompagnement amont, « CréaJeunes », présent dans de 19 grandes villes de France métropolitaine et d'Outremer, notamment à Cayenne. Créé en 2007, le programme a accueilli près de 8 700 jeunes en 10 ans, dont 30 jeunes à Cayenne et permis à 30 % d'entre eux de créer effectivement leur activité.

DES RENDEZ-VOUS POUR PERMETTRE AUX SENIORS DE RELANCER LEUR VIE PROFESSIONNELLE EN CRÉANT LEUR ENTREPRISE

La volonté des entreprises de rajeunir leur personnel confronte chaque année de plus en plus de seniors au chômage, alors que parallèlement se profile un allongement de la vie professionnelle avant l'accès à la retraite. 70% d'entre eux sont en situation d'exclusion actuelle ou potentielle vis-à-vis de l'emploi, soit parce qu'ils sont chômeurs et inactifs soit parce qu'ils sont actifs mais craignent pour leur emploi⁽²⁾.

Pour ce public, la sortie du chômage est particulièrement difficile. Face à cette situation, près d'un senior en situation de précarité sur 5 est intéressé par la création d'entreprise⁽²⁾.

Expérimentés, volontaires, dotés d'un bon esprit d'analyse et de la faculté d'appréhender les situations de stress, les seniors possèdent de nombreux atouts pour entreprendre avec succès, mais ils ont aussi plus de craintes et de réticences à se lancer seuls. Avec un accompagnement adéquat pour accompagner le passage à l'acte, la création d'entreprise permet, pour bon nombre d'entre eux, de donner un nouveau souffle à leur parcours professionnel, en changeant de secteur d'activité, et de révéler leur passion. Les seniors de plus de 50 ans représentent près de 20% des entrepreneurs soutenus par l'Adie.

¹. Selon un sondage réalisé par l'IFOP pour l'Adie et le Crédit Immobilier de France en 2006.

² Source : Enquête téléphonique (questionnaire de 15 minutes) menée par l'Institut CSA, du 15 au 24 octobre 2012, auprès d'un échantillon de 401 individus âgés de 45 à 70 ans. Etude réalisée grâce au soutien du Fonds d'innovation AG2R La Mondiale.

« L'ADIE M'A DIT OUI ! »

DU 29 MAI AU 2 JUIN 2017

L'Adie donne rendez-vous aux futurs créateurs d'entreprise

DES RENDEZ-VOUS POUR DÉBLOQUER FREINS À LA CRÉATION D'ENTREPRISE LES

Aujourd'hui en France, en dépit d'un désir d'entreprendre tout aussi important que chez les hommes, seulement 30% des chefs d'entreprise sont des femmes.

Les femmes sont plus fortement touchées par la précarité que les hommes. Cela s'explique entre autres par des contraintes familiales auxquelles elles sont souvent soumises et qui les maintiennent trop souvent dans des emplois plus précaires, à temps partiel notamment, et les empêchent de développer pleinement leur potentiel.

C'est pourquoi l'Adie œuvre depuis toujours pour lever les freins socio-économiques et encourager les initiatives des femmes désireuses de donner vie à leurs projets, qui représentent 41% des créateurs d'entreprise soutenus par l'association.

La création d'entreprise se révèle en effet être une solution pour un grand nombre de femmes, leur permettant de s'épanouir professionnellement en travaillant plus librement et avec une plus grande flexibilité, pour mieux concilier activité professionnelle et vie de famille.

Grâce à son approche spécifique englobant microcrédit, accompagnement personnalisé, et mise en réseau, l'Adie permet à près de 700 femmes par mois d'oser l'aventure entrepreneuriale, dont plus de 19 par mois en 2016 en Guyane.



À PROPOS DE L'ADIE

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 185 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 116 000 entreprises.

En 2016, elle a financé plus de 19 400 personnes et ainsi permis la création de 240 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

En Ile-de-France, l'Adie XXXX

CONTACTS PRESSE

Mireille JUND 06 94 38 36 69 – 05 94 38 15 19 • mjund@adie.org

